

38ème Triathlon de Dijon

Samedi 25 mai 2024

Distance M individuel et en relais

(1,500km-40kms-10kms) - Départs à partir de 9h30

(3 vagues : femmes, relais, hommes)

Distance S individuel et en relais

(0,750kms - 24kms - 5kms) - Départs à partir de 15h00

(3 vagues : femmes, relais, hommes)

Dimanche 26 mai 2024

Distance Half individuel et en relais

(1.900 km - 88kms - 20kms) – Départs à partir de 9h30

(3 vagues : femmes, relais, hommes)

Triathlons Jeunes (vélo de course ou VTT)

Dépôt des vélos pour tous à 9h40

- Poussins/Pupilles 2013 à 2018
 - ✓ Départ à 10h20 100 m - 2000 m - 1000 m
- Benjamins 2012 et 2011
 - ✓ Départ à 10h40 200 m – 4000 m – 1500 m
- Minimes 2010 et 2009
 - ✓ Départ à 11h10 300 m – 5500 m – 2000 m

Tout courrier est à adresser à :

Dijon Triathlon - Dominique Milou / 5 rue des Champs Moreaux - 21121 Daix

Courriel : dominique.milou@gmail.com - Tél : 06.61.79.66.66

Site épreuve : <https://www.dijon-triathlon.fr>

Inscriptions :

- Sur internet pour toutes les épreuves : <http://www.njuko.net/dijon2024>
- Par courrier à : Dominique Milou, 5 rue des Champs Moreaux 21121 Daix

Résultats des courses disponibles sur le site du club le soir des épreuves /

© Marc trathin

25 & 26 MAI 2024

TRIATHLON DE DIJON

38^e édition

Samedi	M	indiv/relais	1,5km / 40km / 10km	9h30
	S	indiv/relais	750m / 22km / 5km	15h
Dimanche	Half	indiv/relais	1,9km / 88km / 20km	9h30
	Jeunes	individuel		Dès 10h20

www.dijontriathlon.fr

Pour les non-licenciés compétition FFTRI :
Les pass compétition pour les inscriptions (2€; 5€; 20€ ou 40€) doivent être pris obligatoirement avec votre demande d'inscription

Réglementation en vigueur

- * Le règlement applicable est celui de la F.F.TRI (cahier des charges F.F.TRI).
- * L'organisation prendra toutes les mesures de sécurité tant en course que dans le parc à vélo. Nous rappelons à tous que la prudence doit toujours être de mise. La circulation routière n'est pas interdite et **vous êtes tenus de respecter le code de la route**. "En cas d'accident dû au non-respect du code, le concurrent engage seul sa responsabilité" (article 12.6.6 du règlement de la F.F.TRI). Interdiction absolue de couper les virages ou de rouler à gauche sous peine de sanction de la part des arbitres.
- * Dans le parc à vélo, toutes les mesures de protection du matériel des concurrents seront prises ; il sera interdit de passer du matériel par dessus les barrières. Toutes les entrées et sorties devront se faire par un accès unique. Pour sortir du parc à vélo, les concurrents devront présenter leur matériel. La sécurité normale étant ainsi assurée, l'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel (vélos, casques, combinaisons, compteurs, ...)

*** Les concurrents ayant annulé leur inscription avant le 20 mai 2024 et ayant réglé un pass compétition à la FFTRI devront contacter directement la FFTRI pour pouvoir se faire rembourser leur pass compétition.**

* Dans le parc à vélo, **seules les affaires de course** seront autorisées aux emplacements des triathlètes et seuls seront admis, en dehors des triathlètes les personnes munies du laissez-passez officiel de l'épreuve.

*** Des temps limites seront appliqués (à partir du départ de la vague homme de chaque course sur l'half et le S) :**

- pour l'épreuve half, sortie du parc à vélo en 1h00, et fin du 1er tour à pied en 5h50.
- pour l'épreuve S, sortie du parc à vélo en 37'

Au-delà de ces limites, les dossards seront enlevés

* **Course en relais** : les relais se feront dans le parc à vélo à l'emplacement numéroté. Le nageur donne le relais au cycliste qui lui-même le donnera au coureur. Transmission entre chaque relais par la puce informatique.

- * Une zone de pénalité de 5' sera mise en place pour l'half, de 2' sur le M et de 1' sur le S
- * L'utilisation d'une ceinture pour le dossard est recommandée (1 seul dossard fourni)
- * Bonnet de natation fourni par l'organisation uniquement pour femmes et relais pour le M, le S et l'half.

* **Le droit à l'image** : votre participation à l'une des épreuves équivaut à votre acceptation pour l'utilisation par les organisateurs du triathlon de Dijon, ainsi que de leurs ayants droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître. Vous acceptez que ces images soient utilisées sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires et une durée n'excédant pas 1 année après la fin du triathlon de Dijon.

* **L'épreuve ayant reçu le label "Triathlon Durable"**, l'athlète devra prendre toutes les dispositions afin de ne pas dégrader l'environnement dans lequel il évolue. A ce titre, tout abandon de matériel, de déchets et emballages divers hors des zones de propreté prévues par l'organisateur (avant et après chaque ravitaillement vélo et après chaque ravitaillement course à pied) est interdit et sera sanctionné : si l'athlète peut se remettre en conformité, la sanction sera un carton jaune "stop & go"; si l'athlète ne peut pas ou ne veut pas se remettre en conformité, la sanction sera un carton rouge synonyme de disqualification.

Dossier d'Inscription

Poussins + mini	2018 à 2015	Cadets	2007 et 2008
Pupilles	2013 et 2014	Juniors	2005 et 2006
Benjamins	2011 et 2012	Seniors	1985 à 2004
Minimes	2009 et 2010	Vétérans	1984 à 1930

Courses jeunes : Poussins et Pupilles – Benjamins - Minimes

Participation limitée à **40** concurrents par épreuve

Pour les licenciés compétition FFTRI : 1 règlement de 8 € libellé à Dijon Triathlon et la photocopie de la licence FFTRI 2024

Pour les non licenciés FFTRI et licenciés loisir : 8€ + 2€ (pass compétition) à régler directement à la FFTRI (QR code fourni sous l'affiche ou sur site d'inscription); 1 certificat d'aptitude au triathlon en compétition de moins d'1 an et 1 autorisation parentale.

S = participation limitée à **400** concurrents

Pour les licenciés compétition FFTRI : 1 règlement de 28 € libellé à Dijon Triathlon et la photocopie de la licence FFTRI 2024 (32€ à compter du 1^{er} avril)

Pour les non licenciés FFTRI et licenciés loisir : la somme ci-dessus + 5€ (pass compétition) à régler directement à la FFTRI (QR code fourni sous l'affiche ou sur site d'inscription), 1 certificat d'aptitude au triathlon en compétition de moins de 1 an et 1 autorisation parentale pour les mineurs

Relais S (à 2 ou 3 concurrents) : 45€ pour l'équipe à l'ordre de Dijon Triathlon + 2€ par non licencié FFTRI compétition à régler directement à la FFTRI (QR code fourni sous l'affiche ou sur site d'inscription)

Attention : 1 concurrent faisant 2 épreuves sur les 3 devra payer 2 x 2€ de pass compétition

M individuel, participation limitée à **400** concurrents

Pour les licenciés compétition FFTRI : 1 règlement de 40€ libellé à Dijon Triathlon et la photocopie de la licence FFTRI 2024 (44€ à compter du 1^{er} avril)

Pour les non licenciés FFTRI et licenciés loisir : la somme ci-dessus + 20€ (pass compétition) à régler directement à la FFTRI (QR code fourni sous l'affiche ou sur site d'inscription), 1 certificat d'aptitude au triathlon en compétition de moins de 1 an et 1 autorisation parentale pour les mineurs

Relais M (à 2 ou 3 concurrents) : 60€ pour l'équipe à l'ordre de Dijon Triathlon (69€ à compter du 1^{er} avril) + 2€ par non licencié FFTRI compétition à régler à la FFTRI (QR code fourni sous l'affiche ou sur site d'inscription).

Attention : 1 concurrent faisant 2 épreuves sur les 3 devra payer 2 x 2€ de pass compétition

Half individuel participation limitée à **400** concurrents

Pour les licenciés compétition FFTRI : 1 règlement de **82 €** libellé à Dijon Triathlon et la photocopie de la licence 2024 (90€ à compter du 1^{er} février ; 95€ à compter du 1^{er} avril)

Pour les non licenciés FFTRI et licenciés loisir, la somme ci-dessus + 40€ (pass compétition) à régler directement à la FFTRI (QR code fourni sous l'affiche ou sur site d'inscription), 1 certificat d'aptitude au triathlon en compétition de moins de 1 an.

Relais Half (à 2 ou 3 concurrents) : 1 règlement de **111 €** pour l'équipe à l'ordre de Dijon Triathlon (120€ à compter du 1^{er} avril) + 2€ par non licencié FFTRI compétition à régler directement à la FFTRI (QR code fourni sous l'affiche ou sur site d'inscription)

Attention : 1 concurrent faisant 2 épreuves sur les 3 devra payer 2 x 2€ de pass compétition

38ème Triathlon International de Dijon

Retrait des dossards sur le site de l'épreuve au lac KIR :

- **Le vendredi 24 mai** de 17h00 à 19h30 pour toutes épreuves
- **Le samedi 25 mai**
 - de 7h45 à 9h10 pour le M
 - de 9h45 à 14h30 pour le S
 - de 9h30 à 18h30 pour l'half et les jeunes
- **le dimanche 26 mai** de 7h30 à 9h00 pour l'half et de 8h30 à 10h00 pour les jeunes

Hébergement :

* **Hôtel au Montchapet** : 26 rue Jacques Cellierier, 21000 Dijon (03.80.53.95.00 – Fax : 03.80.58.26.87). E-mail : montchapet@aol.com et site de l'hôtel : www.hotel-montchapet.com. **10 % de remise** si vous dites que vous venez pour le triathlon de Dijon et que vous réservez en direct

Horaires : Ouverture du parc à vélo 1h avant chaque départ et fermeture impérative 10' avant le départ de chaque course

	Briefing	Départ	Arrivée du 1 ^{er}	Arrivée du dernier	Remise des récompenses
SAMEDI					
M	9h10	9h30	11h20	13h40	13h20
S	14h40	15h00	16h05	17h50	17h40
DIMANCHE					
Half	9h10	9h30	13h35	16h35	16h40
Poussins/Pupilles	10h00	10h20	10h32	10h40	12h30
Benjamins	10h00	10h40	10h59	11h10	
Minimes	10h00	11h10	11h37	11h58	

Conditions de remboursement :

Conscient que la participation à un triathlon half est conditionnée à un entraînement qui peut être long et intensif, le Comité d'Organisation accepte les demandes d'annulation sans aucun justificatif médical. Toutefois, des frais de dossiers d'un montant de 15€ pour l'half, de 10€ pour le M et de 5€ pour le S seront déduits. Les demandes devront être transmises par courriel. Le remboursement s'effectuera au fur et à mesure des demandes. A partir du 20 mai 2024, aucune demande de remboursement ne sera prise en compte.

Attention les pass compétitions devant être réglés directement vers la fftri soit par le code barre présent sous l'affiche de la plaquette, soit sur le site d'inscription

38ème Triathlon International de Dijon

Les récompenses

- **M** au scratch, 500€, 400€, 300€, 200€ et 100€ pour les 5 premiers hommes et femmes.
1 Magnum aux 3 premiers vétérans hommes et femmes
- **S** : Seront récompensés par une coupe les 1ers (hommes et femmes) des catégories suivantes : cadet, junior, senior et vétéran. Les 2° et 3° de chacune de ces catégories recevront une médaille.
- **Courses Jeunes** : 1 médaille à chaque arrivant + des lots divers aux 3 premiers de chaque catégorie hommes et femmes
- **Half** :
1 médaille à chaque arrivant
Pour le classement par équipes, 1 seul classement sera effectué sur les 5 premiers de chaque équipe (hommes et femmes confondus).
- **Relais Half, M et S** : Lots locaux aux 3 premières équipes masculines, féminines et mixtes

Récompenses de l'HALF				
Scratch		Equipes scratch (5 Hommes et Femmes)	Vétérans	
Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
1° 600€ 1 coupe	1° 600€ 1 coupe	1° 750€	1° V1 1 coupe 1 magnum	1° V 1 1 coupe 1 magnum
2° 400€	2° 400€	2° 500€	2° V1 1 magnum	2° V1 = 1 magnum
3° 200€	3° 200€	3° 350€	3° V1 1 magnum	
4° et 5° 150€	4° et 5° 150€	4 ^{ème} et 5 ^{ème} 200€	1° V2 1 magnum	
6° au 10° 100€				
11° au 15° 1 bouteille				

Inscriptions

- **par internet** sur le lien suivant : <http://www.njuko.net/dijon2024>,
- **par courrier** à M. Dominique Milou - 5 rue des champs Moreaux - 21121 - Daix,

Bulletin d'Inscription Collectif

Half M S Jeunes

(Cochez l'épreuve concernée)

NOM du club :

Adresse mail du club :

Noms Prénoms	Nat.	Sexe	Date Naissance	Cat.	Numéros de licence FFTRI
Adresse-mail					
Adresse-mail					
Adresse-mail					
Adresse-mail					
Adresse-mail					
Adresse-mail					
Adresse-mail					
Adresse-mail					

Bulletin d'Inscription Individuel

Half M S Jeunes

Nom : Prénom :

Né(e) le : Téléphone (obligatoire)

N° de licence FFTRI 2024 (pour les licenciés) :

Nom du club (pour les licenciés) :

Adresse mail (pour confirmation d'inscription, infos et résultats)

A écrire très lisiblement :

.....

Je soussigné, certifie avoir pris connaissance
des règlements de la FFTRI et de l'organisation, et accepte de m'y conformer.

Fait à, le 2024

Signature (lu et approuvé)

Bulletin d'inscription en relais (2 ou 3 concurrents)

Half M S

Nom de l'équipe :

Nom et prénom du nageur

Date naissance :

N° licence si licencié FFTRI uniquement

Mail :

Nom et prénom du cycliste :

Date de naissance :

N° de licence si licencié FFTRI uniquement

Mail :

Nom et prénom du coureur :

Date de naissance :

N° de licence si licencié FFTRI uniquement

Mail :